

ACTUALITÉS

Good Morning la Formation, l'émission qui réveille la formation



Animée, par Laurent Gérard, Good Morning la Formation est votre émission TV mensuelle d'information sur l'emploi et la formation professionnelle.

Chaque mois, un acteur politique, social, culturel ou économique se livre à une interview de 15 minutes pour donner aux spectateurs les clés de l'actualité.

Pour ce premier épisode, Yves Hinnekint, Directeur général Opcalia, répond aux questions de Laurent Gérard. Retrouvez la retranscription dans cet article.



Le rapport Marx-Bagorski

Laurent Gérard : Un des sujets majeurs du moment est le rapport Marx-Bagorski. Signe-t-il la fin d'OPCALIA ?

Yves Hinnekint : Il ne faut jamais dire la fin, il faut toujours dire le début. Aujourd'hui, le sentiment que j'ai sur ce rapport Jean-Marie Marx et René Bagorski, c'est que les gens se sont plutôt contentés des titres de la presse ou du tableau de synthèse qui fait apparaître potentiellement 11 filières, et à la mode de l'ancien monde, on a tendance à vouloir reconnaître dans les 11 filières, 11 OPCA. En réalité, quand on lit, soit les articles d'une manière générale de la presse, ou quand on lit bien le rapport de Jean-Marie Marx et de René Bagorski, on voit clairement que 3 ou 4 points mettent en avant **la capacité d'OPCALIA à se transformer, ou en tout cas à jouer un rôle d'OPCA / OPCO demain :**

- ✔ l'ancrage territorial précieux,
- ✔ la capacité à emporter et la transition et l'existant,
- ✔ et la taille critique en tant qu'OPCO.

Tous les ingrédients d'un cocktail qu'Opcalia réussit aujourd'hui.

L.G. La logique du rapport est de dire que finalement tous les OPCA s'éteignent et vont renaître sous forme d'OPCO. Cela implique comme une foire d'empoigne à la recherche des branches et ça risque d'être assez délétère...

Y.H. On a utilisé il y a très longtemps, vous en souvenez le terme de mercato des OPCA, aujourd'hui ce n'en n'est pas un, **c'est un OPCA Lanta. Depuis le rapport de Jean-Marie Marx, on connaît le nombre de poteaux**, et cette recombinaison amène, dans un temps accéléré, à rapprocher des branches qui se ressemblent, qui s'assemblent avant de se rassembler.

L.G. Dans cette configuration est-ce qu'au final il restera malgré tout un OPCA interprofessionnel dans le sens où on le connaît aujourd'hui ?

Y.H. Qu'est-ce qu'un OPCA interprofessionnel ? Je pense que le directeur de cabinet l'a rappelé, je pense que les rapporteurs que ce soit Jean-Marie Marx ou René Bagorski l'ont dit et l'ont redit : **Opcalia demain ne sera pas Opcalia d'hier.**

Les 11 OPCO de demain seront tous des OPCO multi-professionnels. La question est plutôt : que vont devenir demain les entreprises interprofessionnelles ? Chez Opcalia, **30% de nos entreprises adhérentes sont des entreprises qui n'ont pas désigné une branche**, et qui n'appartiennent donc pas, de fait, à une CCN. C'est la même chose chez notre confrère interprofessionnel Agefos-PME. Est-ce que ces entreprises vont devoir choisir une convention collective ou est-ce qu'elles vont devoir par défaut, comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui, choisir un des deux interpro ? Toujours est-il que nous serons des OPCO multi-professionnels avec, peut-être, une capacité interprofessionnelle pour ces entreprises.

Toujours sur le rapport Mark-Bargoski, il prône la fin de l'usage de délégation, que ce soit en collecte ou en contact de proximité. Où en êtes-vous Opcalia sur cette question ?

Y.H. Chez nous c'est fait. **Ça fait déjà trois ans que chez Opcalia nous avons signé la fin des délégués paritaires.** L'unicité de structures dans l'OPCA, c'est un état de fait chez Opcalia. J'ai lu le rapport et de fait je coche la case « unicité », c'est fait ! Je coche la case ancrage territorial précieux, je coche la case certification, observatoire des métiers, services ++ sur l'alternance et taille critique. **Je retrouve tous les critères qui font d'Opcalia un support potentiel en tant qu'OPCO pour demain.**

Good morning la formation existe aussi au format radio

La collecte 2019/2020

L.G. Vous perdez la collecte, est-ce un regret ?

Y.H. La réponse est oui, mais arrêtons avec les fantasmes ! Le constat, aujourd'hui, c'est l'urssafisation de la collecte. J'estime que c'est un choix politique, ce n'est pas un choix technique. Est-ce que l'URSSAF sera moins cher que les OPCA aujourd'hui ? Certainement. Un peu moins cher, mais pas beaucoup moins cher. Est-ce que la collecte est un acte technique ? Oui, et bien maîtrisé par les OPCA. Mon regret n'est pas de perdre la collecte, mais plutôt de perdre cette relation essentielle avec l'entreprise adhérente.

Quand vous remplissez un bordereau de versement d'une entreprise adhérente d'un client, de fait vous lui expliquez aussi comment utiliser les dispositifs de la formation. C'est un acte pédagogique pour pouvoir convaincre un chef d'entreprise, un employeur, que la formation professionnelle est un investissement. Aujourd'hui, nous perdons la collecte, mais en équivalent temps plein sur le périmètre Opcalia, c'est 6 équivalents temps plein. Je saurai très bien quoi faire de ses équivalents temps plein au niveau de la maison Opcalia demain.

L.G. Avez-vous aujourd'hui des éclairages sur la manière, suite à la collecte, dont l'argent pourrait redescendre, avec quel rythme et avec quelles vérifications ?

Y.H. Oui, on a une idée globale de l'ensemble du mouvement financier. Après le diable se cache dans les détails. La collecte se fera par l'URSSAF qui en renverra l'ensemble à France Compétences, qui fera 11 lots par rapport au nombre d'OPCO. Ces 11 lots de la contribution régaliennne, ajoutés je pense du niveau de péréquation potentiel que chaque OPCO sera en capacité de gérer, voilà l'état des lieux en la matière sur l'ensemble de la contribution.

Au moment où on nous demande d'arrêter la collecte dans les OPCA, **jamais les OPCA n'auront autant collecté** : en février prochain, on collecte sur le périmètre de 2018, en septembre prochain on referait un acte de collecte sur le nouveau périmètre des OPCO, pour être en concordance fiscale avec une collecte URSSAF qui se fait sur l'exercice courant et pas à terme échu comme les OPCA. Mais comme en septembre on ne connaît pas toute la masse salariale brute de nos entreprises adhérentes au 31 décembre, on reviendra les voir en 2020 pour collecter le résiduel de la dite collecte.

L'Alternance

L.G. Un des enjeux fondamentaux de cette réforme, clairement affiché par le gouvernement, est l'alternance. Quelles sont vos ambitions, vos projets sur ce sujet ?

Y.H. Ils sont énormes, et s'inscrivent déjà dans l'ADN qu'on développe depuis des années. **Le sujet ce n'est pas être de simples gestionnaires de Cerfa, mais être des agitateurs, c'est aller chercher nos branches professionnelles, nos territoires, nos entreprises adhérentes**, et leur dire que l'alternance est pour vous. dans cette dynamique, c'est être plutôt dans de l'ingénierie, dans des contrat de professionnalisation sur mesure, dans la recherche de contrats de professionnalisation atypiques comme par exemple, dans les zones ultramarines c'est amener des jeunes en formation en métropole avec un emploi sur leur territoire assuré après la formation et pérenniser ainsi les compétences territoriales.

Ce que l'on nous demande de faire aujourd'hui est la même chose que ce que je viens de décrire sur le contrat pro mais au titre du contrat d'apprentissage. On a fait + 12 % de contrats de professionnalisation. Le défi, il est de faire la même chose sur l'ensemble du périmètre de l'alternance. **On n'est plus sur de la gestion de la taxe d'apprentissage, notre enjeu est de signer un maximum de contrats en alternance et d'apporter ces solutions à nos entreprises adhérentes.**

Donc l'enjeu principal est d'**aller plus loin dans la relation aux jeunes, aux parents du jeune, à l'entreprise.** Une autoroute sans péage s'ouvre à nous, avec des sujets comme le/la :

- ✔ job-board
- ✔ simplification administrative,
- ✔ simplification dans la relation avec les organismes de formation,
- ✔ émargement électronique,
- ✔ paiement au parcours,
- ✔ paiement au résultat.

Je donne deux derniers exemples. : **On a initié une appli sur le socle de compétences**(ndrl: 1001 Lettres). Cette appli est partagée avec l'ensemble de nos CFA (environ 1 300 écoles et CFA chez Opcalia). **On vient de sortir tout dernièrement une appli sur le code de la route**(1001 Routes). C'est une capacité à outiller une jeunesse avec des outils d'aujourd'hui éducatifs, ludiques. Et il y a bon nombre d'autres services que nous sommes en capacité non seulement d'imaginer, mais de proposer très concrètement.

La certification

L.G. Est-ce que vous êtes aptes aujourd'hui à intervenir sur ce genre de problématique ?

Y.H. **La certification est un des savoir-faire Opcalia depuis plus de 4 ans.** Je pense que cette réforme, que ce soit CQP, CQPI, CLEA et autres certifications, accentue le fait que nous entrons dans un monde de certification.

C'est un produit, un service attendu par nos adhérents et nos branches professionnelles. **Il faut accompagner la montée en compétences, sachant qu'une compétence évolue tous les 6 ans.** Cette démarche certificative est incontournable. L'ingénierie de certifications, l'ingénierie observatoire d'une manière générale des métiers, est un plus que l'on a déjà dans notre OPCA. Demain l'ensemble des OPCO vont devoir s'accorder et aussi partager et aller un peu plus loin sur une analyse partagée d'un bassin d'emploi.

Le financement et l'accompagnement

L.G. La réforme maintient une forme de mutualisation pour les entreprises de moins de 300 salariés. Quelle est votre politique en la matière ?

Y.H. Notre enjeu est de **rendre facile l'accès à la formation. En l'occurrence un outil sur ce sujet existe depuis chez nous depuis plusieurs années : Espace Formation**, Le Tripadvisor de la formation. C'est être en capacité de dire à une entreprise, à son salarié, à un territoire, à une branche professionnelle : voilà vous avez un cocktail de formation qui a été retenu sur votre territoire ou par votre branche professionnelle. En 2 clics vous êtes inscrit. Et comme dans les mutuelles, vous recevez un mail qui vous dit reste à charge 0. Ces services intéressent aussi les entreprises de plus de 300 salariés, parce qu'on est des acheteurs de formations. On va plus loin encore et on le teste aujourd'hui, ce que j'appelle une méthodologie de push. Ceux qui ont aimé telle formation pourraient aussi aimer telle formation (une pratique usuelle sur les sites web classiques). Et en complément, on achète aussi pour le compte de nos entreprises adhérentes et de leurs salariés des Mooc dans tel secteur, sur tel territoire, pour tel profil de salarié.

C'est toujours du complément pédagogique. L'ultime Graal, c'est d'être en capacité avec ces données pédagogiques de faire un retour à l'individu, à l'employeur, au territoire, à la branche professionnelle et au niveau national.

L.G. Prenons le cas des entreprises de plus de 300 salariés, pour lesquelles finalement il ne reste plus rien aujourd'hui, qu'est-ce que vous pouvez offrir, sous quelle forme et finalement avec quels financements ?

Y.H. Bien souvent le service premier qu'on apporte à nos entreprises de plus de 300 salariés, c'est une ingénierie ou une co-

ingénierie financière. Mais la relation créée depuis des années fait qu'on sent bien une appétence sur d'autres dispositifs. Soyons clairs, il y aura encore une ingénierie financière, laquelle je ne la connais pas. **Il faudra être en capacité d'aller chercher des fonds autres, que ce soit éventuellement sur le programme d'investissement dans les compétences, pourquoi pas !** Il y aura peut-être d'autres sources de cofinancement aussi au niveau des conseils régionaux avec qui nous sommes en partenariat. Il y aura toujours une ingénierie financière.

Après, je vois commencer à naître des besoins sur :

- ✔ aidez-moi à mieux recruter des jeunes en alternance,
- ✔ aidez-moi à mieux utiliser des contrats,
- ✔ aidez-moi à mieux recruter,
- ✔ aidez-moi à mieux acheter des formations,
- ✔ aidez-moi à mieux gérer mon plan de formation,...

À charge pour nous d'être créatifs. C'est une période qui nous permet aussi d'investir massivement sur les produits et services qu'attendent nos entreprises adhérentes, les branches, leurs salariés dans les prochaines années.

Êtes-vous prêts, en conséquence, à accompagner également les responsables formation des entreprises qui vivent en ce moment une transition importante ? Dans quelles mesures allez-vous les accompagner ?

On le fait déjà. Nos correspondants entreprises aujourd'hui sont bien le responsable formation, le responsable pédagogique, le RRH. Leur question aujourd'hui c'est : aidez-nous à bien intégrer l'ensemble de ces nouveaux dispositifs. Tous les 5 ans, on a le droit à notre réforme ! Donc tous les 5 ans, il faut remettre à niveau les compétences de ce public sur concrètement « ça veut dire quoi cette réforme financièrement ? ». Et puis il y a aussi la digitalisation qui vient impacter fortement leur stratégie d'entreprise et leur gestion financière et tout ce que cela cache derrière. **Il faut les soulager de ce qui est lourd administrativement pour que eux se concentrent sur la GPEC et ou la GPECT.** Donc en clair, qu'ils soient sur les orientations stratégiques, territoriales ou les orientations stratégiques de compétences.

Un mot de conclusion ?

En route vers l'infini et au-delà du simple acte pédagogique à 9,15€, parce que le 9,15 €, c'est l'ancien monde.

Good Morning la formation : épisode 2

Thierry Teboul a joué le jeu et répondu aux questions de Laurent Gérard sur la réforme de la formation professionnelle et sur l'avenir de l'Afdas.

[CONSULTER L'ARTICLE SUR L'ÉPISODE 2](#)

Good Morning la formation : épisode 3

Dans cet épisode, Michel Guisembert, Président de Worldskills France, revient sur la situation de l'apprentissage en France.

[CONSULTER L'ARTICLE SUR L'ÉPISODE 3](#)

Good Morning la formation : épisode 4

Pour cet épisode, Sylvain Humeau Président du GARF, donne le point de vue des responsables formation sur la réforme.

[CONSULTER L'ARTICLE SUR L'ÉPISODE 4](#)

Nous vous expliquons la réforme dans nos matinales

Retrouvez nos événements sur toute la France dans notre agenda.

[CONSULTER L'AGENDA OPCALIA](#)

Pour toute question sur la réforme:

Contactez votre conseiller formation.

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

devient **AKTO**
L'humain au cœur des services

www.opcalia.com